



**Modalités d'inscription des étudiants admis en 1^{ère} année de l'Ecole
Nationale d'Agriculture de Meknès**
Année académique 2026-2027

1. DATE D'INSCRIPTION :

- L'inscription des candidats admis au test aura lieu **du lundi 27 juillet au vendredi 31 juillet 2026 de 9h00 à 14h00, délai de rigueur.**

Passé ce délai du 31 juillet 2026 à 14h 00, aucun candidat de la liste des admis et non inscrit ne sera accepté pour l'inscription à l'ENA de Meknès.

- A l'issue de l'inscription de la première liste des admis, **et dans la limite des places disponibles**, l'inscription de **la première liste d'attente, par ordre de mérite**, aura lieu **le mardi 04 août 2026 à 15h00 précises.**

Passé ce délai, aucun candidat non inscrit de la 1^{ère} liste d'attente ne sera accepté pour l'inscription à l'ENA de Meknès.

- En cas de disponibilité de places à l'issue de l'inscription de la première liste d'attente, l'inscription des candidats de la deuxième liste d'attente, par ordre de mérite, **aura lieu le lundi 10 août 2026 à 14h00 précises.**
- En cas de disponibilité de places à l'issue de l'inscription de la deuxième liste d'attente, l'inscription des candidats de la troisième liste d'attente, par ordre de mérite, **aura lieu le mercredi 02 septembre 2026 à 14h00 précises.**
- Pour toute information complémentaire, contacter la Direction des Affaires Académiques et Estudiantines aux numéros suivants : 05 35 30 02 39/40/41.

2. DOSSIER D'INSCRIPTION:

- a. L'attestation originale du baccalauréat ;
- b. Engagements au respect des Règlements intérieurs et des résidences estudiantines de l'ENA de Meknès, signés et portant la mention lu et approuvé. **Ces engagements sont à télécharger sur le site de l'ENA de Meknès : www.enameknes.ac.ma;**
- c. Un certificat médical d'aptitude physique avec radiographie pulmonaire ;
- d. Quatre enveloppes timbrées portant l'adresse complète des parents ;
- e. Quatre photos d'identité ;
- f. Frais du dossier d'inscription : 380 Dhs (ces frais ne sont pas remboursables);
- g. Caution de 300 Dhs pour la résidence estudiantine (la résidence au sein de l'Etablissement n'est pas obligatoire).

3. DATE DE LA RENTREE :

- La date de la rentrée académique sera affichée sur le site de l'ENA de Meknès.